

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME  
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 20h mardi le 7<sup>e</sup> jour de juin 2022. Sont présents Messieurs les conseillers : Yanik Levasseur et Mesdames les conseillères : Johanne Thibault, Isabelle Truchon et Cynthia D'Astous sous la présidence de madame Josée Marquis, mairesse. Son absent : Jean-Luc Bérubé et Raphaël-Helgerson.

**CONSTAT DU QUORUM**

**RÉSOLUTION #2022-123**

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par courriel à tous les membres du Conseil en date du 2<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres présents forme quorum et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu à l'unanimité :

**Ordre du jour :**

1. Constat de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt des états financiers 2021 vérifié par Raymond Chabot Grant Thornton;
4. Rapport du maire sur les faits saillants;
5. Programme d'aide à la voirie locale-volet entretien des routes locales;
6. Période de questions;
7. Levée de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**Ouverture de la séance**

Son honneur la mairesse madame Josée Marquis déclare la séance ouverte à 20h48.

**RÉSOLUTION #2022-124**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021 VÉRIFIÉS PAR RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON**

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur d'adopter et prendre acte des états financiers 2021 vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**RÉSOLUTION #2022-125**

**RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS**

Il est proposé par Madame Isabelle Truchon de reporter le dépôt du rapport du maire sur les faits saillants à une séance subséquente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**RÉSOLUTION #2022-126**

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 92 600\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de Madame Cynthia D'Astous, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Adelme informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION #2022-127**

**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Madame Johanne Thibault et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 20h52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

\_\_\_\_\_  
*Josée Marquis, mairesse*

\_\_\_\_\_  
*Anick Hudon .*  
*Directrice générale et greffière-trésorière*

Je soussignée, Josée Marquis, mairesse de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

\_\_\_\_\_  
Josée Marquis, mairesse